Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 029-212901136-20260526-DEL2026047-DE

République Française
Département Finistère
Commune de Lanmeur

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	19

Vote
A l'unanimité
Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Finistère
Le : 28/05/2026
Et
Publication ou notification du :
28/05/2026

L'an 2026, le 21 Mai à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Lanmeur s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur ABGRALL Denis, Conseiller Délégué, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/05/2026.

Présents : Mmes : DÉNIEL Daisy, HAMON Marie Christine, KERGOAT Laura, KULIGOWSKI Orlane, LEROY-DENIEL Caroline, PETIBON Véronique, PRIGENT Christine, QUENEA Anne, ROUSVAL-DILASSER Morgane, MM : ABGRALL Denis, BODEUR Hervé, BOUGET Ludovic, COSQUER Ludovic, DENIS Yvon, LEVER Florian, MARTIN Alexis, SINI Romain

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : FOLGALVEZ Jean Pierre à M. BODEUR Hervé, METTHEY Jean Paul à M. ABGRALL Denis

A été nommé(e) secrétaire : M. BODEUR Hervé

DEL2026-047 – Conventions à intervenir avec l'Ulamir Centre Social Trégor Ouest dans le cadre du projet éducatif de territoire intercommunal pour diverses interventions pour l'année 2026

Le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que la Commune de LANMEUR a conclu un contrat Temps Libre Intercommunal depuis 2003 avec L'ULAMIR Centre Social Trégor Ouest, partenaire de la commune, qui assure pendant toute la durée du contrat temps libre un accompagnement .
Diverses conventions devront intervenir avec l'ULAMIR Centre Social Trégor Ouest, dans ce cadre, afin de pouvoir bénéficier de leurs interventions.

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents :
-Autorise le Maire à signer toute convention à intervenir, dans le cadre du Contrat Temps Libre Intercommunal avec l'ULAMIR Centre Social Trégor Ouest, afin de permettre leurs diverses interventions.
-Donne son accord pour verser les participations prévues par ces conventions pour l'année 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 22/05/2026

Le Maire
Yvon DENIS

Secrétaire de séance
M. BODEUR Hervé

Publicité des actes de la commune par voie d'affichage le 28/05/2026

Monsieur le Maire
Yvon DENIS

MAIRIE DE LANMEUR Finistère